



Urbanisme +litige +conseils

Par **Bauce**, le **15/09/2010** à **20:38**

Bonjour,

Une mairie a t'elle le droit de faire évacuer les eaux pluviales d'un chemin communal sans issue en pente (eaux provenant de la création de 2 chemins privés) sur un accès privé qui mène à 2 habitations ?

Y a t'il des textes en vigueur sur lesquels je pourrais m'appuyer ?

Merci